

L'assurance emprunteur

Objectifs

- Connaître les bases juridiques du contrat emprunteur
- Connaître les différentes garanties du contrat emprunteur
- Comprendre l'articulation de ces garanties avec d'autres garanties prévoyance éventuelles

Public :

Conseillers chargés de commercialiser de l'assurance emprunteur dans le cadre d'un prêt bancaire,

Durée : 1 journée (7 heures)

Participants : 2 à 10 max.

PROGRAMME

1. Environnement technique du contrat

- Caractéristiques des différents prêts
- Objet du contrat
- Différentes garanties
 - Définition
 - Mise en jeu
- Modalités d'indemnisation

2. Cadre juridique du contrat

- Rapports entre les intervenants au contrat : assureur – souscripteur – assuré – bénéficiaire
- Exécution du contrat
 - Sinistres
 - Exclusion
 - Résiliation
- Obligation d'information

3. Les réglementations

- Les différentes réglementations :
 - Convention Belorgey
 - Convention AERAS
 - Loi Lagarde
 - Loi Hamon